

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 14 février 2014
(convocation du 3 février 2014)

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Février Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUIZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUIZIN Michèle à partir de 11 h 30
M. DUPRAT Christophe à M. GAUTE Jean-Michel à partir de 12 h 20
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. QUERON Robert à partir de 10 h 55
M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 00
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 H 55
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11 H 10
M. SOUBIRAN Claude à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 H 20
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine
M. BOUSQUET Ludovic à Mme BREZILLON Anne
M. BRUGERE Nicolas à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 H 10
Mme CAZALET Anne-Marie à M. MOGA Alain
Mme COLLET Brigitte à M. SOLARI Joël à partir de 12 H 20
M. DAVID Jean-Louis à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCASSOU Dominique à partir de 12 H 05
M. DELAUX Stephan à M. DAVID Yohan à partir de 12 h 20

Mlle DELTIPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11 H 05
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 10 H 50
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 H 30
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 H 35
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme LIRE Marie-Françoise
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 11 H 40
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
Mme LAURENT Wanda à Mme PIAZZA Arielle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à M. BRON Jean-Charles
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 H 15
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVEYRE Matthieu jusqu'à 10 H 15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

Technopole de l'agglomération bordelaise - Bordeaux Technowest - Programme d'actions 2014 - Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le présent rapport a pour objet de présenter les actions que propose de développer la Technopole Bordeaux Technowest pour l'année 2014 et pour lesquelles elle sollicite un soutien financier de la Communauté urbaine de Bordeaux.

I- Présentation de la Technopole Bordeaux Technowest

Bordeaux Technowest est une association loi 1901 qui a été créée en 1989 sur le territoire des huit communes de Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Martignas, Saint-Jean d'Illac, Saint-Aubin de Médoc, le Taillan Médoc et Blanquefort.

Technopole labélisée CEEI (Centre européen d'entreprise et d'innovation), Bordeaux Technowest intervient à la fois dans le développement économique générique mais aussi sur le domaine spécifique de l'entreprise innovante dans deux domaines : l'Aéronautique-Spatial-Défense et la croissance verte. Historiquement constituée en support de la filière aéronautique-spatial-défense et structure d'animation du projet Aéroparc, Bordeaux Technowest a, en effet, étendu ses activités en 2010 aux entreprises des filières de la croissance verte en lien avec le projet Ecoparc.

Sur chacun de ces deux segments, elle gère un panel complet d'outils qui permettent de susciter la création et le développement d'entreprises innovantes et qui les accompagnent à toutes les étapes de leur développement. Il s'agit notamment :

- de deux incubateurs, pépinières d'entreprises et centre d'affaires : 1 800 m² au sein de la pépinière Aéroparc et 1 225 m² au sein de la pépinière Ecoparc,
- d'une bourse aux créateurs d'entreprises innovantes (bourse Incubé),
- d'un fonds d'amorçage (Techno'start),
- d'outils mutualisés : une plateforme numérique regroupe les progiciels utilisés dans le secteur aéronautique (Catia et Pro Engineer) et qui sont mis à la disposition des entreprises hébergées dans la pépinière et le centre d'affaires.

Les bénéficiaires de ces dispositifs sont validés par un comité d'agrément constitué d'experts qui ont une vision à la fois du marché mais également une expertise juridique,

financière et technologique pointue qui permet de bien qualifier les projets et ainsi de flécher le soutien de la Technopole vers des entreprises qui ont un réel potentiel de développement notamment en matière d'emplois.

De manière opérationnelle, l'association Bordeaux Technowest rassemble une équipe de 12 personnes, complétée de plusieurs cabinets spécialisés, partenaires et consultants qui offre un service économique de proximité ; un relais entre les chefs d'entreprise et les collectivités ; aide à monter les dossiers de demande de financements et à faciliter l'implantation de nouvelles entreprises, soutient la création d'entreprises et le portage de projets collectifs et enfin offre une valeur ajoutée avec la valorisation des brevets et les transferts de technologie (brevets issus du CNES, CEA, EADS ASTRIUM).

II- Bilan d'activités 2013 de la Technopole Bordeaux Technowest

Pour mémoire, l'activité Bordeaux Technowest se décline à travers trois axes :

- l'accompagnement au développement économique générique,
- l'animation technopolitaine de la filière Aéronautique-spatial-défense en lien avec l'Aéroparc,
- l'animation technopolitaine des filières de la croissance verte en lien avec l'Ecoparc.

II-1 Bilan sur le développement économique générique

Cette action se traduit par un accompagnement des entreprises dans toutes leurs démarches de développement et leurs rapports avec les institutions ; par une assistance aux communes et à leurs services économiques pour la commercialisation des zones d'activités ; un accueil des porteurs de projet (rencontres, conseils, plan de financement). Ce travail s'effectue en réseau avec les partenaires du développement économique (Conseil Régional, Conseil Général, CUB, Mission Locale, PLIE, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers). Bordeaux Technowest a notamment accompagné, à Mérignac les sociétés CAE, Omnitech (20 emplois), Fluorotechnique (Investissement : 500 K€, Emplois : 10-15 personnes), Babilou ; à Saint-Médard en Jalles, les sociétés OMEGA (Investissement : 2 M€, Emplois : 15 à moyen terme), Germain, Catherineau, Adimep Mecalor et enfin au Haillan la société CA Logistique.

II-2 Bilan sur la filière aéronautique-spatial-défense et le projet Aéroparc

Quinze entreprises sont présentes au sein de la pépinière d'entreprises ce qui permet d'atteindre un taux d'occupation de l'incubateur/pépinière de 90 %. 21 emplois y ont été créés en 2013 ce qui permet d'atteindre un nombre de 38 salariés au total. Trois entreprises sont sorties : Expliseat, Fly-n-Sense et Id Wind. Cinq entreprises ont intégré la pépinière : Veleane, Nethis, Atmosky, Lidre automate et Altys technologies et quatre entreprises ont été transférées de l'incubateur vers la pépinière (AirInt, Atlantic training, Ecair, Visio&co). Le travail d'accompagnement de la Technopole a permis en outre aux entreprises hébergées d'obtenir 380 100 euros pour leurs projets de développements. En matière de prospection, la Technopole a été présente sur quatre salons : AéroMart Montréal, Bourget 2013,

Aérosolutions, Sofins. A noter notamment qu'il s'agissait de la plus grande délégation française sur Aéromart avec cinq entreprises (ESI Group, Prodec Métal, LGM, Catherineau et Omega Système). Le salon du Bourget a permis quant à lui de présenter, sur un stand de 40 m², 7 entreprises et 2 projets (CESA Drones et AéroMag-Aquitaine). Bordeaux Technowest y a, par ailleurs, organisé la signature d'un protocole de partenariat entre le CESA et le Centre d'Excellence sur les drones de la ville d'Alma au Québec en présence des Ministres français et canadiens, MM. Frédéric Cuvillier et Denis LEBEL. Enfin, pour finir sur la filière ASD, l'activité de Bordeaux Technowest s'est traduite par la valorisation de quatre brevets du CNES, d'EADS Astrium et du CEA.

II-3 Bilan sur les filières de la croissance verte en lien avec le projet Ecoparc

A ce jour, quinze entreprises sont hébergées au sein du centre de services Ecoparc dont six entreprises innovantes accompagnées en incubateur ou pépinière et neuf en centre d'affaires (dont 6 sur les éco-activités). Cinq nouvelles entreprises ont intégré le centre de services en 2013. Il s'agit des sociétés Muriso, TEEO, LOGIKKO, ALFA et GreenFee. Deux en sont sorties : 2EN France (abandon projet), Solarezo (dépôt de bilan) et Aquiten (relocalisation sur un autre site). Trois développements d'entreprises sont suivis depuis récemment : Cattin Filtration, Ateliers de Saint André, Many-Vigier et Unikalo. Le travail d'accompagnement de la Technopole Bordeaux Technowest a, en outre, permis à la société Sunna Design de réaliser une levée de fonds de 1,3 millions d'euros. A noter qu'en janvier 2013, la Technopole a ouvert un nouveau centre de services sur une surface de 875 m² de bureaux (2 disponibles à ce jour) et 350 m² d'ateliers occupés à 100%. Ce développement a permis de proposer aux entreprises une offre complémentaire d'ateliers leur permettant de tester leur prototype et de commencer un processus de production à petite échelle. S'est développée aussi au sein du centre de services, une plate-forme pédagogique sur l'écoconstruction gérée par l'association CDPEA. A noter qu'un travail spécifique a été mené également par Bordeaux Technowest sur le suivi d'entreprises en difficulté : MOD'8, Labso, Unikalo.

III- Proposition d'actions pour l'année 2014

III-1 l'animation technopolitaine de la filière Aéronautique-Spatiale-Défense

La Technopole Bordeaux Technowest entend mener les actions suivantes :

- intégrer 3 nouvelles entreprises en pépinière et incubateur. L'objectif sera aussi de pérenniser les entreprises hébergées dans la pépinière et de cibler 2 voire 3 entreprises à forte valeur ajoutée en R&D capables de créer une richesse aux cercles de métier en présence voire d'en créer un nouveau (réalité augmentée et imagerie 3D),
- labelliser 3 nouveaux projets labellisés ESA BIC (Incubateur spatial) avec pour objectif d'intégrer une entreprise extérieure et de promouvoir 2 entreprises actuellement hébergées dans les locaux de Bordeaux Technowest,
- signer un accord avec la Clinique du Sport pour créer avec elle une cellule de transfert. Par ailleurs, Bordeaux Technowest envisage de mettre en place un

événement de taille, le congrès MediSpace 2014, organisé en partenariat avec la Clinique du Sport de Mérignac,

- mettre en place une convention de partenariat avec l'ENSEIRB MATMECA pour mieux « sourcer » à la fois les futurs recrutés et les futurs porteurs de projets,
- poursuivre l'activité brevet avec la réalisation de 4 études flash et l'officialisation de 2 transferts supplémentaires (CNES et ASTRIUM), ainsi que de renouveler le contrat avec ASTRIUM.

Les partenaires identifiés sont les industriels aéronautiques, les organismes nationaux (CNES, ONERA), BGI, ADI, l'incubateur régional d'Aquitaine, le réseau des pépinières RETIS, etc.

Les cibles envisagées correspondent aux PME-PMI, les grands groupes, les universités, les cellules de transfert de technologie. La méthodologie et les actions prévues comporteront, notamment, de la prospection dans les écoles et salons spécialisés, de la prospection avec BGI sur les thématiques définies en concordance avec la pépinière.

Concernant l'animation et le développement de la filière aéronautique (aménagement, animation filière, prospection, implantation), Bordeaux Technowest se fixe les objectifs suivants :

- Implanter de nouvelles entreprises sur le territoire de l'Aéroparc,
- Animer de nouvelles filières génératrices de projets (aménagement cabine avion, traitement de surface, formation) et promouvoir le territoire à travers la participation à de nombreuses manifestations organisées par les partenaires (CNES, EADS, Safran, etc),
- Finaliser les implantations d'entreprises (Prodec Métal, Fluorotechnique, JTT Composites, SDA),
- Finaliser le site internet Bordeaux Aéroparc,
- Poursuivre le montage de projets collaboratifs.

Des partenariats sont envisagés avec les écoles, BGI, le GIFAS, le BAAS, les grands groupes, etc. La méthodologie et les actions prévues comporteront de la prospection, la réalisation d'études de secteurs porteurs ou d'analyses de tendance et d'évolution de certains marchés, la veille informatique et économique, la fabrication d'outils et supports pour la promotion de l'Aéroparc et la technopole, l'animation d'un réseau Aéroparc (blog, site, réunions thématiques), la participation à des salons ou conventions d'affaires.

Par ailleurs, la Technopole Bordeaux Technowest propose de compléter son travail d'animation et de développement de la filière Aéronautique-spatial-Défense par une action de prospection ciblée en Israël, en lien étroit avec l'IAI (équivalent israélien du GIFAS en France).

III-2 l'animation technopolitaine des filières de la croissance verte

La Technopole Bordeaux Technowest propose de continuer son travail d'animation (gestion de la pépinière, détection de projets innovants, valorisation de brevets) des filières de la croissance verte en s'appuyant sur le centre d'affaires Ecoparc. Elle propose notamment :

- d'accueillir 4 nouveaux projets dans la thématique des smart-grid, du monitoring de bâtiments, des transports intelligents en travaillant notamment à l'identification de technologies ou projets au sein des grands groupes ou leurs laboratoires,
- d'accompagner les sociétés de la pépinière (Sunna design, Kaomix, Aquality, TEEO, CM2D) dans leur levée de fonds,
- de réaliser des actions de prospections ciblées sur quelques salons professionnels et au sein de laboratoires publics et privés,
- de mettre en place des groupes de réflexions interentreprises pour favoriser la synergie entre elles,
- de mener des actions d'animations collectives sur le site du centre d'affaires Ecoparc.

Pour mener l'ensemble de ces actions, la Technopole s'appuiera sur son réseau de partenaires constitué des grands groupes, des laboratoires, de l'université, de l'Ademe, des collectivités et des agences de développement économique.

Par ailleurs, la Technopole Bordeaux Technowest propose, à partir du dernier trimestre 2014, de compléter son travail d'animation des filières de la croissance verte par une action d'animation du Parc de l'Intelligence Environnementale situé sur la commune de Bègles et propriété de l'établissement public d'aménagement Euratlantique. Le Parc de l'Intelligence Environnementale est un projet initié par la commune de Bègles qui prévoit la reconversion de la friche Esso (4,5 hectares et 20 000 m² de bâti) en un campus économique hébergeant des entreprises relevant du domaine des énergies nouvelles (notamment éolien terrestre et off-shore), de l'hydrolien, de l'eau et de la biomasse. Le site accueille, depuis 2008, la société Valorem, positionnée sur les marchés des énergies renouvelables, qui emploie 130 salariés.

Le Parc de l'Intelligence Environnementale a vocation à proposer une offre immobilière diversifiée répondant aux attentes des entreprises de ce secteur, sur environ 25 000 m² de surface de plancher. Le site fera l'objet d'une reconversion, portée par l'EPA Bordeaux Euratlantique, privilégiant un principe d'un aménagement paysagé, et en même temps d'une densification des constructions.

La Technopole Bordeaux Technowest propose donc d'y développer, sur une surface d'environ 600 m², une pépinière dédiée à ces sujets et de viser en priorité les entreprises d'ingénierie, de services et de maintenance positionnées sur ces domaines. Le site serait animé par deux personnes : une personne chargée de la détection de projet et de l'accompagnement des entreprises et une personne chargée de l'accueil, de la communication, de la gestion du site.

Ces nouveaux développements permettront notamment :

- d'assurer une lisibilité et une meilleure cohérence entre les initiatives menées sur les filières de la croissance verte à l'échelle de la métropole bordelaise,
- de disposer d'une offre immobilière complémentaire entre l'Ecoparc et le Parc de l'Intelligence Environnementale, qui est une offre, plus urbaine, en lien avec l'opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique,

- d'avoir des liens étroits avec l'opérateur d'aménagement (l'EPA Bordeaux Euratlantique) permettant de faire de l'opération un démonstrateur des activités développées, notamment, par les entreprises de la pépinière de l'Ecoparc mais aussi par celles qui ont vocation à intégrer le Parc de l'Intelligence Environnementale.

Le coût de cette nouvelle action est estimé en année pleine à 258 000 € comprenant la location d'un espace de près de 600 m², les frais généraux liés à la gestion de cet espace (entretien, maintenance, assurance...), les salaires liés aux moyens humains mobilisés pour cette action (deux personnes). Au stade de démarrage et par analogie avec le développement de toute pépinière, un soutien financier public est nécessaire mais à vocation à diminuer avec la montée en puissance de l'action et le remplissage de la pépinière. Le programme est prévu pour se développer de manière phasée et pour débiter au dernier trimestre 2014. Le budget de l'opération pour 2014 est donc limité à 90 500 €.

III-3 l'accompagnement au développement économique générique

Les objectifs poursuivis sont multiples :

- Aider et favoriser la création et l'implantation d'entreprises (industriel, artisanat de production, services) sur le territoire des 8 communes de la technopole (Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Martignas, Saint-Jean d'Illac, Saint-Aubin de Médoc, le Taillan Médoc, Blanquefort),
- Mettre à jour et tenir le fichier des disponibilités foncières et immobilières sur le territoire,
- Favoriser l'animation économique du territoire,
- Travailler en concertation avec les services économiques des communes pour aider à l'animation endogène hors des deux grands parcs technologiques (Bordeaux Aéroparc et Ecoparc).

Ces actions se traduiront, notamment, par de la participation aux rencontres des clubs d'entreprises, des interventions dans les communes, de l'animation d'un réseau de chefs d'entreprises voire l'organisation de rencontres à thèmes.

Au-delà, Bordeaux Technowest entend mener une action forte sur la revitalisation auprès des cabinets qui seront retenus pour la création d'emplois, suite aux arrêts de plusieurs sociétés (Cofinoga, Labso, MOD8, etc). La technopole souhaite s'insérer opérationnellement dans ces dispositifs afin d'aider à la création d'emplois sur les secteurs porteurs. Ainsi, Bordeaux Technowest propose de passer d'une logique de PSE à une logique de PSBE (Plan Social de Bassin d'Emplois) et commencer la construction d'un outil de reconversion ou de revitalisation des personnes et des activités sur le territoire, regroupant un triptyque : Technowest, organismes de formation, représentant industrie Aéronautique ou autres PME-PMI.

IV- Plan de financement : budget prévisionnel 2014

Le budget prévisionnel proposé pour la mise en œuvre du plan d'actions de Bordeaux Technowest s'élève à 1 442 234 €. La Communauté urbaine de Bordeaux est sollicitée pour un montant de 419 500 € qui intègre la nouvelle action liée au Parc de l'intelligence environnementale. Pour mémoire, la participation communautaire s'élevait en 2013 à 330 000 euros pour un budget de 1 395 500 euros.

CHARGES		Technopole							
		Aéronautique/Spatial/Défense		Ecoactivités					
	Prévisionnel	Innovation - Pépinière/incubateur - Transfert Technologique - Accompagnement et Création d'entreprises	Animation - Prospection - Implantation - Promotion - Animation de filière	Innovation - Pépinière/incubateur - Transfert Technologique - Accompagnement et Création d'entreprises	Animation filière écoactivités	Centre d'affaires	Développement économique	Parc de l'intelligence environnementale	
Frais Généraux	68 640	9 109	12 302	24 254	3 973	7 833	3 170	8 000	
Location	345 696	83 507	86 090	92 027	8 784	39 755	10 533	25 000	
Entretien Maintenance	28 875	4 211	5 687	10 476	1 780	3 281	1 439	2 000	
Assurances	6 036	905	1 223	1 770	346	483	309	1 000	
Documentation et cotisations	12 836	2 990	4 038	3 054	927	306	1 022	500	
prospection	73 463	11 158	48 697	11 226	979	323	1 079	0	
communication	59 443	13 000	15 000	8 000	2 000	2 000	4 442	15 000	
Déplacements Réception	37 668	6 948	12 384	9 097	3 154	1 711	2 374	2 000	
Honoraires	22 718	5 264	7 109	5 377	1 632	539	1 799	1 000	
Achat d'études et prest. Services	30 830	16 000	2 702	4 000	3 128	0	0	5 000	
Divers	21 110	4 937	10 500	2 688	816	269	899	1 000	
Ressources humaines	734 919	146 429	301 057	148 524	44 767	14 789	49 354	30 000	
	1 442 234	304 457	506 789	320 493	72 286	71 289	76 420	90 500	

PRODUITS		Technopole							
		Aéronautique/Spatial/Défense		Ecoactivités					
		Innovation - Pépinière/incubateur - Transfert Technologique - Accompagnement et Création d'entreprises	Animation - Prospection - Implantation - Promotion - Animation de filière	Innovation - Pépinière/incubateur - Transfert Technologique - Accompagnement et Création d'entreprises	Animation filière écoactivités	Centre d'affaires	Développement économique	Parc de l'intelligence environnementale	
COMMUNES									
Mérignac	2 960	1 164	1 796						
Le Haillan	6 692	612	6 080						
Saint Médard en Jalles	20 457	2 367	4 620				13 470		
Martignas	5 000						5 000		
Saint Jean d'Ilac	10 000						10 000		
Le Taillan	1 150						1 150		
Saint Aubin du Medoc	2 500						2 500		
Blanquefort	50 300				5 985	16 615	27 700		
Bègles	30 000							30 000	
CUB	419 500	41 400	188 400	59 300	41 300	14 000	16 600	58 500	
CONSEIL REGIONAL	320 000	65 000	140 000	100 000	15 000				
FEDER	365 000	90 000	150 000	115 000	10 000				
CNES+EADS	40 000	23 914	15 893	193					
Loyers pépinières Ecoparc et centre d'affaires	86 675			46 000		40 675			
Loyers pépinières Aéroparc	65 000	65 000							
Loyers pépinière PIE	2 000							2 000	
Adhésions	15 000	15 000							
	1 442 234	304 457	506 789	320 493	72 285	71 290	76 420	90 500	

Le soutien accru à la technopole Bordeaux Technowest s'inscrit dans la volonté de la Cub de renforcer son action économique et le soutien aux entreprises innovantes des filières stratégiques de son territoire. Avec l'aéroparc et le parc de l'intelligence environnementale notamment, Bordeaux Texhnowest est en charge d'animer deux sites majeurs du périmètre de l'Opération d'intérêt métropolitain lancée fin 2013.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le dossier de demande d'aide présenté par l'association Bordeaux Technowest pour son programme d'actions 2014, sollicitant une subvention de 419 500 € pour un montant subventionnable de 1 442 234 € TTC relatif aux actions menées sur les clusters métropolitains Bordeaux Aéroparc et Ecoparc, est recevable dans la mesure où il participe au développement économique de l'agglomération bordelaise et répond aux ambitions du Schéma Métropolitain de Développement Economique de favoriser la structuration et le développement de filières stratégiques de la Métropole bordelaise.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 419 500 € TTC à l'association Bordeaux Technowest pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2014.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté urbaine à signer la convention ci-annexée qui fixe les conditions de règlement de l'aide communautaire par la réalisation du plan d'actions 2014 de Bordeaux Technowest.

Article 3 : les dépenses seront imputées sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 90, CDR BD00, opération 05P098O003, subventions aux organismes de développement économique.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 février 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
27 FÉVRIER 2014

PUBLIÉ LE : 27 FÉVRIER 2014

M. JEAN-JACQUES BENOIT